

Bilan de l'action de la DRAC Franche-Comté dans le département du Doubs en 2009

● Présentation des services du Ministère de la Culture dans le Doubs

Moyens humains au 31/12/2009 :

66 agents sont affectés dans des services déconcentrés du Ministère de la culture et de la communication dans le Doubs :

DRAC : 58 agents

Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Doubs : 5 agents

6 agents sont affectés dans des services de collectivités locales :

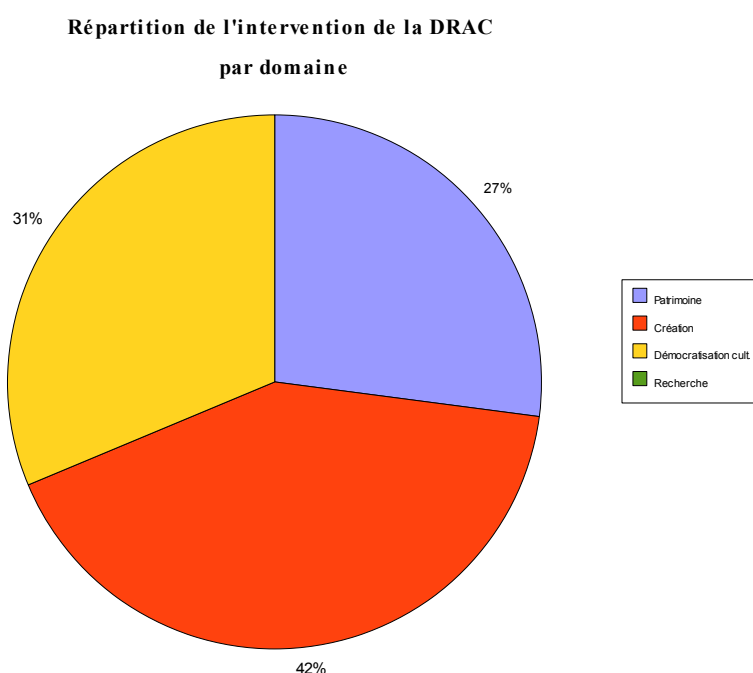
Archives départementales 3 agents, bibliothèques municipales 3 agents.

● Les chiffres clés

En 2009, l'intervention de la direction régionale des affaires culturelles dans le Doubs s'établit à **10 M€** et se répartit de la façon suivante :

Crédits de **fonctionnement** : **6,7 M€** soit 60,6% des interventions en fonctionnement de la DRAC en Franche-Comté (ce montant comprend le coût de fonctionnement de la DRAC 0,7M€);

Crédits d'**investissement** : **3,3 M€** soit 51,6% des interventions en investissement de la DRAC en Franche-Comté.



I. Aménagement des grands équilibres culturels territoriaux

A- Réduire des inégalités structurelles territoriales

En 2009, la DRAC a porté une attention particulière à la prise en compte des inégalités structurelles territoriales en favorisant les actions dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle, soit socialement, soit géographiquement. La DRAC a poursuivi son soutien aux opérateurs favorisant une présence artistique en accompagnant les démarches visant au développement de **politiques culturelles territoriales** sur des territoires diversifiés.

La DRAC a ainsi accompagné techniquement et juridiquement le processus de création du **premier Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) en Franche-Comté : la saline-royale d'Arc-et-Senans**. Créé en avril 2009, ce nouvel établissement fédère désormais au sein d'un établissement public les principaux financeurs : le Conseil général (propriétaire des lieux) la Région de Franche-Comté et l'État. La DRAC intervient statutairement à hauteur de 155 000 €. Elle soutient également des projets spécifiques pour 50 000 € dont **les Portes du temps** proposition estivale visant à faire venir des jeunes, éloignés de l'offre culturelle patrimoniale, à découvrir les lieux autour d'activités culturelles et créatives.

Une attention particulière est portée aux zones éloignées de l'offre culturelle et aux établissements scolaires répertoriés dans le **dispositif d'éducation prioritaire**. Les effectifs de ces établissements bénéficient deux fois plus que les autres d'actions d'éducation artistique financées par la DRAC.

Dans un cadre du **soutien à la vie littéraire**, le CRL a reçu 61 000 € de la DRAC pour l'ensemble de ses activités d'animation littéraire dans la région. Il conduit un programme de grande qualité en faveur des auteurs et de la diffusion des textes : colloques, rencontres interprofessionnelles, débats publics se sont multipliés. Le CRL a proposé des rencontres littéraires en librairie, dans les théâtres ou les bibliothèques à l'occasion du Printemps des poètes mais aussi tout au long de l'année. Le Centre national du livre (CNL) a attribué la somme de 35 000 € au Centre régional du livre pour ses opérations littéraires.

Les petites fugues, festival propre au CRL, a été financé avec l'appui de la DRAC par le Centre national du livre. **Il a touché dans le Doubs 25 communes** et compté 42 rencontres dans des lieux culturels et 23 dans des collèges ou des lycées.

Enfin, en 2009 la DRAC a soutenu l'association ACCOLAD pour l'organisation d'un colloque sur **l'illettrisme**, dans le but de relancer la réflexion des professionnels des bibliothèques.

B- Conforter les moyens de fonctionnement des institutions de développement culturel ou inciter à leur création

Dans le domaine du livre et de la lecture, l'année 2009 a vu se poursuivre l'accompagnement de l'action en faveur de la constitution d'un maillage territorial moderne de lecture publique. Accompagnée en investissement par l'Etat, la médiathèque de Saint-Vit a été inaugurée en 2009. Cet équipement de 615 m² et doté de 3 agents qualifiés, offre désormais à la population un service à la mesure de ses besoins.

Les scènes de musiques actuelles constituent dans notre pays un espace de création ouvert à un large public, notamment aux jeunes. Accompagnée en investissement par la DRAC (600 000 €) la construction de la **SMAC de Besançon** sur le site des Près-de-Vaux a été engagée. Son ouverture est prévue pour fin 2010. La DRAC a consolidé son soutien au Cylindre (60 000 €) préfigurateur du nouvel équipement.

Dans le domaine du cinéma la DRAC participe à l'instruction des dossiers d'aide à l'exploitation cinématographique du CNC (Centre National de la Cinématographie). Sur l'ensemble du territoire 9 établissements (sur les 17 que compte le Doubs) font l'objet d'un classement Art et essai en 2009. A ce titre, le CNC a accordé près de 100 000 € d'aide dans le Doubs. La **convention triennale de développement cinématographique** conclue entre le Centre National de la Cinématographie et le Conseil régional a fait l'objet d'un nouvel avenant en 2009. Il permet la poursuite de l'opération « Lycéens au cinéma » en Franche-Comté, l'aide à la réalisation de longs-métrages, courts-métrages et documentaires de création dont certains ont été tournés dans le Doubs (participation du CNC 239 600€). En 2009, la DRAC a soutenu, à hauteur de 6 000€, l'association Les écrans de la Salamandre qui a pour vocation de contribuer au développement et à la diffusion du cinéma Art et Essai en Franche-Comté.

Dans le domaine du patrimoine architectural, le département du Doubs possède un riche patrimoine bâti : **449 monuments protégés dont 69 classés**. Il regroupe 35% du parc régional. La ville de Besançon regroupe 191 protections.

Le rayonnement national et international de la Franche-Comté repose sur le développement de la valorisation des sites majeurs de son patrimoine bâti fortifié. Ces sites représentent un atout essentiel en termes d'attractivité culturelle. Ils offrent un impact fort en termes d'image et de tourisme. Dans le cadre du **contrat de projets État-Région 2007-2013**, la DRAC s'est engagée à fournir un effort particulier en direction du patrimoine bâti fortifié régional. Ainsi, durant cette période, l'Etat s'est engagé à accompagner la restauration du patrimoine fortifié à hauteur de 4,8 M€ dans le département du Doubs. Dans ce cadre, la programmation 2009 s'est avérée très satisfaisante dans le Doubs puisque **4 939 214 € ont pu être engagés dont 1 194 599 € supplémentaires au titre du plan de relance**. Ainsi, **la Citadelle** de Besançon sera soutenue pour les différentes tranches de restauration et de mise en sécurité du site pour 3,8 M€. En 2009, 1 304 817 € ont été engagés. Les travaux portent plus particulièrement sur la demi-lune 59, la demi-lune 61 et le mur d'escarpe.

Les travaux de restauration du **fort de Joux** ont été poursuivis et accompagnés à hauteur de 261 263 €. Enfin le plan de relance a permis l'engagement, à hauteur de 532 320 €, du chantier de **la Porte Noire**, ancien arc de triomphe gallo-romain qui est un des monuments majeurs de la ville de Besançon. Ces travaux représentent l'aboutissement de longues et complexes études ayant pour objet de stopper les dégradations des parements dues principalement à l'action conjuguée de l'eau et de la pollution.

En 2009, 7 dossiers ont été examinés et 7 ont reçu un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) pour une protection au titre des monuments historiques. Parmi ceux-ci, 5 ont été proposés à monsieur le Préfet de Région pour inscription au titre des Monuments Historiques ; 2 seront examinés en commission nationale pour un éventuel classement. Il s'agit de l'église de l'Immaculée Conception d'Audincourt et du retranchement du Chauffaud de la Cluse et Mijoux.

4,9 M€ d'autorisations d'engagement et 2 475 691 € de crédits de paiement ont été consacrés à la restauration du patrimoine bâti.

Outre les opérations de restauration du patrimoine bâti fortifié et la Porte Noire de Besançon, les travaux ont principalement concerné la restauration d'édifices religieux majeurs tels que l'église de Bonnay et la basilique Saint-Ferjeux de Besançon.

C- Améliorer la connaissance et la mise en valeur des patrimoines

Dans le domaine des musées, l'année 2009 a vu le **démarrage du chantier** de rénovation et d'agrandissement du **musée Courbet d'Ornans** après une longue phase d'étude. La DRAC a pu engager un crédit de 1 278 000€ (soit environ 20% du montant HT des travaux) pour mener à bien cette opération structurante pour l'offre muséale départementale et régionale.

La DRAC a apporté un **soutien particulier à toutes les opérations de connaissance et de diffusion des collections ; 53 500 € (+34%)** ont été consacrés aux expositions temporaires des musées de Besançon et Montbéliard. A titre d'exemple, on peut citer l'exposition « Simon Vouet, les années italiennes » co-produite avec le musée des beaux-arts de Nantes et qui a obtenu le label d'exposition d'intérêt national. A ce titre, l'exposition a bénéficié d'un soutien significatif de l'État (20 000 € de la direction des Musées de France et 25 000€ de la DRAC). En complément des 80 œuvres provenant des collections publiques de France, Italie, Pays-Bas, Angleterre, Espagne, Etats-Unis, le musée a présenté 27 dessins de Vouet provenant du cabinet d'art graphique bisontin.

Un effort particulier a été consenti dans le domaine de la **restauration et de la conservation préventive des collections**. Le montant total des aides aux musées de Besançon, Montbéliard et Pontarlier s'élève à 30 000 € pour ces opérations. Les musées de Besançon et Montbéliard ont également enrichi leurs collections avec une aide de la DRAC de 37 000€ attribuée dans le cadre du FRAM. Parmi ces acquisitions, on retiendra le très beau portrait de Paris, grand donateur pour la ville de Besançon par François-André Vincent (1774).

Enfin, les musées de France du Doubs s'inscrivent pleinement dans le **projet régional de numérisation** et participent à l'enrichissement du portail régional des musées, opérations largement soutenues par la DRAC au côté du Conseil régional et des collectivités propriétaires de musées dans le cadre du **CPER 2007-2013**. Une aide de 45 000 € a été apportée aux cinq musées de Besançon pour mener à bien leurs programmes. La numérisation de ces fonds permet un accès aux œuvres pour un large public dans le monde via les bases nationales ou le site internet régional des musées.

Dans le domaine de l'archéologie, la DRAC a poursuivi la mise en œuvre des objectifs de gestion maîtrisée de l'archéologie préventive, de maintien d'une archéologie programmée de qualité, la poursuite d'une véritable "politique" de conservation des mobiliers archéologiques et le développement d'actions de valorisation et de diffusion en faveur de publics élargis.

L'année 2009 a été marquée dans le Doubs par une forte actualité autour de **l'archéologie préventive**. La DRAC s'est attachée à conjuguer de la façon la plus efficiente l'exigence scientifique de sauvegarde des richesses archéologiques et la nécessaire prise en compte des contraintes liées à l'environnement économique.

En milieu rural et dans les secteurs péri-urbains, parmi les nombreux dossiers d'archéologie traités à l'amont des projets d'aménagement (accès à la gare LGV, projets de lotissements, lignes RTE...), plusieurs interventions constituent des exemples significatifs :

la réalisation de la fouille du site de Lantenne-Vertière a permis l'étude d'un établissement rural construit au début du III^e siècle. A l'amont de l'aménagement de la « ZAC de Champvans » à Baume-les-Dames, un diagnostic a porté sur une surface de plus de 11 ha, mettant en évidence plusieurs occupations successives de l'âge du Bronze à la période gallo-romaine.

En matière d'archéologie urbaine, deux opérations retiennent particulièrement l'attention :

la fin de l'instruction du dossier de fouilles de la ZAC Pasteur à Besançon a permis à l'aménageur (SEDD) de finaliser un contrat de fouille avec le groupement INRAP-service municipal d'archéologie de Besançon et d'engager l'opération de fouilles. La DRAC a accompagné la démarche d'agrément auprès du ministère de la culture et de la communication du service municipal qui a abouti à l'automne 2009.

A Montbéliard, l'opération des anciennes halles aux grains confiée à la cellule d'archéologie de Montbéliard se poursuit. Elle apportera des renseignements de premier plan sur un type de construction civile rarement exploré en France.

Dans le domaine des archives, ont été soutenus les programmes de restauration, de microfilmage et de numérisation des Archives départementales du Doubs, des Archives municipales de Montbéliard et de Pontarlier. Il convient de souligner que l'aide de l'État permet, en l'occurrence, de doubler le nombre de documents traités et que le programme régional de numérisation inscrit au **Contrat de projets Etat-Région** a permis de susciter de nouveaux projets. Le soutien de la DRAC s'est élevé à 34 000 €.

Concernant le patrimoine écrit, le Doubs a bénéficié des actions lancées par la DRAC dans le cadre du plan d'action pour la patrimoine écrit et portées pour une large part par l'association ACCOLAD, agence de coopération entre bibliothèques (organisation d'une manifestation de mise en valeur des fonds anciens et précieux, *Voyages en automne*, à laquelle ont participé les bibliothèques de Baume-les-Dames, Besançon, Maîche, Montbéliard et Pontarlier ; formation des professionnels). Le pôle associé de la bibliothèque nationale de France, avec les villes de Besançon et Dole et l'agence régionale de coopération entre bibliothèques ACCOLAD, a permis l'attribution en 2009 à la ville de Besançon d'une aide de 14 400 € pour la numérisation de fonds relatifs à l'histoire comtoise (fonds Droz, Dunand, Duvernoy, fonds de l'Académie).

La mise en valeur du patrimoine immatériel trouve également un sens fort dans le Doubs. Ainsi en 2009, un travail de préfiguration a été mené avec les services du Conseil général, les services de la direction des patrimoines-département pilotage de la recherche et de la politique scientifique du ministère de la culture et de la communication autour d'un projet de déploiement d'un ethnopôle dans le Doubs. Le label "ethnopôle", attribué par le ministère de la culture et de la communication, désigne une structure qui met en œuvre tout à la fois une politique d'action culturelle et une action de recherche en sciences sociales sur son aire d'implantation ; elle travaille sur une thématique qui concerne cette aire mais qui a un intérêt interrégional, national, voire international. *Arts et territoires* est la thématique retenue autour du pays de Courbet. L'ethnopôle pourrait voir le jour dès 2010.

II . Développement de la formation, de la professionnalisation et de l'emploi culturel

A- Renforcer les moyens des institutions culturelles labellisées et des équipes artistiques autour d'objectifs partagés

Dans le domaine du spectacle vivant, la DRAC vise à **favoriser la présence des artistes et la circulation des œuvres**, en soutenant l'émergence d'un réseau de diffusion solide et de propositions artistiques créatives et rayonnantes. 2009 s'est caractérisé par une démarche de consolidation des moyens alloués aux structures et de renforcement du soutien accordé aux équipes artistiques indépendantes. En 2009 la DRAC a consacré dans le Doubs **3,6 M€ (+2,85%)** à cet objectif.

L'année 2009 se caractérise par la consolidation de l'effort porté en direction des équipes artistiques. Le soutien aux compagnies de théâtre, de cirque, des arts de la rue et aux ensembles musicaux et vocaux s'est élevé à **614 500 €**. La compagnie de danse **Pernette** a vu son conventionnement triennal renouvelé (80 000 € par an). **Le Cirque Plume**, compagnie phare des Arts du Cirque en Europe, est financé à hauteur de 244 000 € par an ; il a largement diffusé sa dernière création *l'Atelier du peintre*. **Les Intempéstifs**, dirigés par le metteur en scène François Berreur, est accompagnée par la DRAC à hauteur de 75 000 €. Le soutien aux activités de création et de diffusion de la compagnie conventionnée Le théâtre de l'Unité s'est poursuivi pour 137 000 €. Les aides à la production pour le théâtre, en augmentation, ont permis d'accompagner pour 20 000 € les compagnies Les Philébulistes, « Un château en Espagne » et « La tortue » ainsi que pour 10 000 € dans le cadre d'un soutien exceptionnel à l'itinérance le théâtre Alcyon et la compagnie KA. Pour la **danse**, 14 000 € ont été accordés aux compagnies « Pièces détachées » et « Astragale ».

De la même façon, l'aide à la production (11 500 €) pour **la musique et les ensembles vocaux** s'est portée sur les propositions telles que « Sentimental Noise » et « La Grosse Galette ».

Enfin, **l'Ensemble lyrique Justiniana** intervenant sur l'ensemble du territoire franc-comtois et dont les locaux sont installés à Besançon a vu son soutien revalorisé et porté à hauteur de **243 000 € (+8 000 € soit + 3%)**. La DRAC est le premier partenaire financier de l'ensemble. Autour d'une exigence artistique forte, Justiniana poursuit son travail d'irrigation du territoire par la production de créations adaptées aux spécificités du territoire régional, la diffusion dans le réseau national des grandes scènes lyriques et la poursuite de la démarche éducative et de sensibilisation notamment par des cycles de formation des enseignants des conservatoires.

Concernant les structures labellisées, 2009 a vu la poursuite des conventions d'objectifs et de moyens pour les années 2007-2008-2009 avec **les scènes nationales de l'Allan** (direction Didier Levallet) à **Montbéliard et de l'Espace** (direction Daniel Boucon), **Besançon-Planoise**, pour un montant annuel respectif de **687 000 € et de 337 000 € et la scène conventionnée pour l'enfance et la jeunesse l'Arche de Bethoncourt** (60 000 €). Cet engagement pluriannuel permet le développement dans la durée des projets artistiques portés par ces structures autour d'objectifs partagés visant notamment à l'élargissement des publics.

En 2009, la DRAC a apporté 1,2 M€ au **Centre Dramatique National** le nouveau théâtre de Besançon, structure phare de la création dramatique en Franche-Comté dont le contrat de décentralisation a été renouvelé pour 3 années. Le CDN est un outil de création partagé qui remplit ses missions de production à l'échelle nationale et ses missions de diffusion.

Enfin la DRAC a accompagné la nouvelle structure de diffusion de l'art lyrique **Le Théâtre musical de Besançon**. Ce nouveau projet accompagné à hauteur de **160 000 €** est orienté vers une logique de coopération avec des opéras de chambre et avec l'implication notamment de la jeune garde baroque repérée au plan national ou international.

En 2009 la DRAC accompagné à hauteur de 102 000 € le **Festival international de musique de Besançon** principalement au titre de la préparation du concours international de jeunes chefs d'orchestre. **Les festivals de jazz et musique improvisée en Franche-Comté et de musiques libres** de Besançon ont été soutenus pour 70 000 €. Le festival de musiques anciennes de Montfaucon a bénéficié d'une aide au projet de 8 000 €. Dans le secteur du cinéma, les **Rencontres internationales de Pontarlier** s'affirment toujours comme un élément essentiel de la vie cinématographique de la région avec la présence de cinéastes de réputation mondiale (en 2009, V. Schlöndorff). La DRAC apporte son soutien à hauteur de 22 000 € et a également participé au financement d'un ouvrage sur l'histoire des Rencontres (3000 €). Le festival des films d'Afrique de Besançon ainsi que le festival du film de Morteau ont été soutenus par la DRAC (6000 €).

La diffusion régionale de la **création plastique** s'appuie sur **le Fonds Régional d'Art contemporain**. En conformité avec la vocation que l'État a confiée à ce type de structure lors de sa création, le FRAC a pour objectif, de constituer l'équipement chef de file en région dans le domaine des arts plastiques. Membre du réseau national, le FRAC Franche-Comté vise à remplir les missions qui lui sont dévolues en matière d'acquisition d'œuvres représentatives de la création contemporaine sous toutes ses formes, participant ainsi à la constitution d'un patrimoine public, et de diffusion de ces œuvres à des fins de sensibilisation et de formation des publics les plus larges possible sur l'ensemble du territoire régional. **Le financement de la DRAC s'établit à 150 000 € en fonctionnement**. Le FRAC a pu réaliser une exposition importante et ambitieuse *90'* représentant la quasi-totalité de sa collection à Arc et Senans de juin à octobre 2009 en faisant appel, avec l'aide de la DRAC, à une commissaire invitée. Suivant également les recommandations faites par la DRAC et l'inspection du ministère de la culture et de la communication, le comité technique d'achat a pu se tenir et les **acquisitions** d'œuvres se sont déroulées normalement pour une enveloppe globale de 140 000€ (dont **70 000€** Etat).

L'engagement financier du dossier de la Cité des Arts constitue le fait majeur de l'année 2009. Il s'agit en effet de la plus grande construction d'un équipement dédié à la culture réalisée en Franche-Comté depuis plusieurs décennies. L'originalité et la force de ce projet tiennent assurément à son aspect structurant et fédérateur. Pour la première fois en France seront abrités sous un même toit un conservatoire à rayonnement régional (CRR) et un Fonds régional d'art contemporain (FRAC). La Cité des Arts et de la Culture ne constitue pas seulement l'addition de deux projets mais bien un ensemble où chaque entité garde son fonctionnement et son identité propre, où le partage et l'interactivité seront réels. Un projet d'une telle envergure n'aurait pas été possible sans une fédération de partenaires. L'impulsion donnée par les trois maîtres d'ouvrage de cette opération unique (la Région Franche-Comté pour le FRAC, la communauté d'agglomération du Grand Besançon pour le CRR et la ville pour les abords) s'est appuyée sur un partenariat et un soutien financier solide de l'État (6M€ soit 20% dont **3,6M€ de la DRAC au titre du CPER pour la partie FRAC et 1M€ pour la partie correspondant aux espaces partagés**).

Le 10Neuf-Centre Régional d'Art Contemporain de Montbéliard dans le cadre de sa convention tripartite (10Neuf-État-ville de Montbéliard) d'objectifs et de moyens, l'État accompagne cette structure à hauteur de 134 000 € afin de soutenir ses missions de création (expositions, catalogues, production...) et de sensibilisation des publics avec une attention toute particulière en direction des jeunes visiteurs.

La DRAC soutient également à Besançon des partenaires tels que le **Pavé dans la Mare** (34 000 €) et le **Centre d'Art mobile** (20 000 €).

B- Développer l'enseignement supérieur et spécialisé, la formation professionnelle et l'emploi

Tout en conservant sa qualité d'autorité de tutelle et sa mission d'évaluation, la DRAC est également un partenaire financier de **l'enseignement supérieur et spécialisé des arts** pour **1,5 M€**.

L'école des beaux-arts de Besançon (ERBA) a initié sa mutation pour répondre aux nécessités de l'harmonisation européenne des études suite à la signature des accords de Bologne. L'ERBA ne fait pas l'objet d'un rapprochement avec une autre école : un établissement public de coopération culturelle pourra être constitué et devrait permettre à terme de répondre aux attentes européennes. A l'initiative de la DRAC, les travaux ont été entrepris en novembre 2009 avec les représentants du ministère de la culture et de la communication, la municipalité de Besançon et l'école d'art pour préparer et ouvrir l'entrée en phase opérationnelle du changement de statut. L'ERBA pourra faire partie de la 3ème vague de la campagne d'habilitation prévue en juin 2010. **La subvention de la DRAC a été augmentée de 6%** (pour s'établir à 270 000€) pour soutenir le développement des activités de l'école dans cette phase importante de son histoire.

Le soutien au DEUST théâtre et à la licence professionnelle des métiers de l'exposition s'est poursuivi. Les aides financières en faveur du conservatoire à rayonnement régional à Besançon, du conservatoire à rayonnement départemental à Montbéliard et de l'école régionale des Beaux-Arts de Besançon s'élèvent à 0,7 M € auxquelles s'ajoutent les bourses sur critères sociaux attribuées aux étudiants (0,2 M €).

Conformément aux orientations nationales, en 2009 la DRAC a recentré son soutien aux actions de **Formation et de professionnalisation**. Des formations dans le domaine du spectacle vivant ont été proposées par l'association Culture-Action. Pour la formation aux métiers du livre, la DRAC s'appuie notamment sur le Centre régional du livre pour ses journées interprofessionnelles. La DRAC accompagne également les projets de formation des architectes notamment sur la thématique de l'habitat basse énergie organisées par l'association AJENA.

Le centre régional du livre, situé à Besançon, contribue au soutien du secteur économique du livre. La DRAC a fourni un apport très actif à **l'économie du livre**. Bien que le contrat de progrès signé avec la Région ait pris fin en 2007, les deux partenaires ont décidé d'inclure dans la convention triennale dédiée au centre régional du livre (CRL) un volet d'actions en faveur des professionnels du livre, reprenant les mêmes orientations de renforcement de la professionnalisation des libraires et éditeurs, de développement et de promotion de leur activité et de soutien à la continuité et à l'implantation des entreprises en région. En 2009, la DRAC a accompagné ce soutien économique à hauteur de **85 000 €**.

Le CRL a contribué à la promotion de 14 librairies du département.

Le projet de constitution d'une société coopérative de diffusion et de distribution des éditeurs de Franche-Comté dont l'enjeu est vital a été lancé en 2009. Le Doubs, qui concentre la majorité des éditeurs de qualité, est au premier chef concerné par ce projet destiné à conforter la présence de la production éditoriale dans les circuits de vente, en région et hors région.

Le CRL a contribué également à la promotion des librairies indépendantes, ainsi qu'à celle des maisons d'édition du Doubs dans le cadre de salons, principalement celui de Genève et celui de Salins-les-Bains (ce dernier, organisé par le CRL lui-même constituant le rendez-vous annuel de l'édition franc-comtoise).

Par ailleurs, les **aides directes de la DRAC aux éditeurs et aux libraires** ont été consolidées. Dans le Doubs, le fait marquant de l'année 2009 est la constitution d'une société coopérative de diffusion et de distribution, la Maison du livre diffusion distribution (ML2D) dont l'objet est de conforter la présence de la production éditoriale dans les circuits de vente, en région et hors région. Cette société réunit une trentaine de maisons d'édition dont le siège se situe pour la majorité dans le Doubs ; seule structure de ce type en France, elle représente aujourd'hui l'avenir de l'édition régionale. La DRAC a soutenu la démarche du CRL et l'entrée à la ML2D de plusieurs éditeurs. 70 000 € ont été attribués au CRL au titre du soutien de ces actions collectives et 25 667 € ont été attribués aux entreprises.

Pour les **arts plastiques**, le soutien à l'emploi s'est notamment caractérisé par l'attribution de bourses à la création pour un montant de **8 500 €**.

III. Réduction des inégalités culturelles et sociales

A- Élargissement, diversification et renouvellement

La culture trouve également sa place à **l'hôpital et en prison**. Depuis plusieurs années, la DRAC Franche-Comté a développé des partenariats forts avec l'agence régionale de l'hospitalisation et la direction interrégionale des services pénitentiaires pour faciliter l'accès à la culture aux patients et aux détenus. Six établissements hospitaliers développent des actions artistiques et culturelles en direction des patients dans des domaines divers – danse, musique, théâtre, cinéma, lecture, écriture, arts plastiques – pour une participation de 24 452 € de la DRAC. Les maisons d'arrêt de Besançon et Montbéliard organisent également des activités culturelles en direction des détenus (théâtre, écriture, musique), six actions ont été financées en 2009 à hauteur de 8585 €.

Enfin, la DRAC développe un partenariat avec la DIRECCTE dans le cadre du label « **tourisme et handicap** » par sa participation à la commission régionale d'attribution de ce label.

L'éducation artistique est une **priorité nationale**. La DRAC a accompagné cet objectif en 2009 pour environ **300 000 €**. Pour répondre à cette mission, la DRAC a poursuivi son soutien aux dispositifs d'ateliers de pratique artistique (pour environ 100 000 €), de jumelage, de résidences d'artistes, d'options facultatives et obligatoires. Ces dispositifs touchent les établissements de premier et de second degrés. Le Doubs bénéficie de près de la moitié des crédits régionaux consacrés à l'éducation artistique et 45 % des élèves bénéficiaires sont scolarisés dans le Doubs.

Par ailleurs, le département du Doubs concentre un **grand nombre d'enseignements optionnels** financés par la DRAC puisqu'il regroupe 8 enseignements sur les 15 filières ouvertes en partenariat avec une structure culturelle au niveau académique.

Il convient de souligner la très intéressante signature d'un **Contrat Local d'Éducation Artistique** (CLEA) entre la **ville de Morteau**, le Rectorat et la DRAC de Franche-Comté et la compagnie Pernette (compagnie de danse conventionnée). Cette dernière a été retenue pour participer à une résidence chorégraphique de 3 ans (2009/2011). La volonté des participants au projet est de pouvoir réunir et croiser des publics différents pour la création d'un événement festif qui aura lieu le 26 juin 2010 dans le parc de l'hôpital Paul Nappes à Morteau. L'ensemble des groupes (écoles maternelles, primaires, collèges, lycée, IME, MJC, hôpital, écoles de danse...) travaillera autour d'une thématique commune liée au lieu de restitution : le jardin. De façon générale, la DRAC travaille à l'articulation de son action avec celle du rectorat mais également avec les collectivités. Ainsi la DRAC accompagne le projet conduit par Le Pavé dans la Mare et soutenu par le conseil général du Doubs arts dans les collèges.

Enfin la DRAC intervient dans le cadre de la convention culture/agriculture/région, sur les trois établissements de l'enseignement agricole public du Doubs pour des projets innovants dans les domaines du cinéma, des arts plastiques et du théâtre.

B- Favoriser l'accès du plus grand nombre à la création et à la diffusion des œuvres d'art et de l'esprit

La DRAC a poursuivi en 2009 son accompagnement de projets entrant dans le champ de la **politique de la ville** et assurant la nécessaire prise en compte de la dimension culturelle des projets de **renouvellement urbain**. Ces actions s'appuyant sur des structures culturelles labellisées, les équipements socio-culturels et les acteurs culturels ont concerné Besançon et la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard.

En matière de développement culturel, la DRAC de Franche-Comté s'est particulièrement investie dans **l'appel à projets** lancé par le ministère de la culture et de la communication « **pour une dynamique culturelle dans les quartiers** » qui a cette année encore largement bénéficié aux villes du Doubs. Cet appel à projets, dont l'objectif est de soutenir financièrement des associations de proximité qui interviennent sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (7 en Franche-Comté, 1 à Besançon, 4 sur le Pays de Montbéliard), a connu un vif succès dans le département du Doubs. 7 actions ont été financées pour un montant total de 70 000 € : 4 projets sur le pays de Montbéliard pour un montant total de 45000 € et 3 projets à Besançon pour un montant de 25000 €. Des projets originaux et bien construits qui ont été remarqués par le comité national de sélection. On peut citer sur Montbéliard le projet de la Compagnie des Bains-douches « à bas le gazon », action de réappropriation de l'espace public avec la mise en place dans les quartiers de « potagers mobiles » et sur Besançon l'action menée par Croqu'livre sur le thème de la lecture-écriture et cultures urbaines et celle de la compagnie « château en Espagne », « les prairies de palier » 2 actions de lutte contre l'illettrisme.

Dans le Doubs toujours, la DRAC a accompagné la saline royale d'Arc-et-Senans pour le projet **Les portes du temps**. En 2009, la saline a bénéficié d'une aide de 10 000 € de la DRAC. Elle a entrepris un travail de fond et de concertation avec les centres sociaux et a recherché la mise en place d'actions adaptées au public visé.

Dans le Doubs, les deux **contrats urbains de cohésion sociale** de Besançon et de la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard présentent un volet culturel important. A ce titre, 11 actions ont été financées pour un montant de 17 500 € sur les crédits de droit commun (hors crédits de fonctionnement des structures) alors que la participation de l'ACSE était relativement constante (environ 150 000 €). Cette participation inclut « passeurs d'images » soit 7 500 € sur trois sites :

Besançon, Montbéliard, Pontarlier auxquels s'ajoutent les 70 000 € du plan banlieue. Le financement total du ministère de la culture et de la communication s'élève à **105 500 €** dans le Doubs.

L'architecture a un impact direct sur le cadre de vie et la façon de l'appréhender. La DRAC a soutenu à ce titre les actions de la Maison de l'architecture visant à la promotion de l'architecture contemporaine sous forme de visites guidées, de débats, d'expositions ou encore de « café archi ». Les opérations conduites par le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) en direction du jeune public sont également accompagnées. 2009 a aussi été marqué par la publication de l'ouvrage relatif au « label patrimoine XXème siècle ». Il s'agit de la première publication relative à ce sujet en France. Elle comporte de nombreux édifices visibles dans le Doubs.

Dans le cadre du **contrat de projets Etat-région (CPER) 2007-2013**, la DRAC s'est engagée à accompagner le **programme de numérisation des bibliothèques, des archives et des musées** à hauteur de 600 000 €. Il s'agit d'accompagner les projets visant à inscrire le numérique et l'économie du numérique en Franche-Comté en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et les ressources techniques régionales, tout en assurant une diffusion régionale, nationale et internationale. Plus de 42 000 € ont été engagés en 2009. A mi-parcours, ce programme est avancé à hauteur de 40% soit un niveau très satisfaisant si on considère l'année de mise en route (2007).

IV – Ouverture et rayonnement culturel de l'action de l'Etat.

A- Favoriser les projets et initiatives européens et internationaux

La DRAC a posé en accord avec les élus concernés **les bases d'une ambitieuse réflexion** pouvant, à terme, permettre la création d'un **pôle de création et de diffusion du spectacle vivant d'échelle européenne** au niveau de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard. La réflexion a été engagée officiellement le 28 septembre 2009 autour d'une table ronde organisée à la DRAC sous la présidence du préfet de région ayant abouti à partager méthode, objectifs et calendrier.

B- Promouvoir la recherche culturelle propre à la dynamique régionale avec les partenaires locaux

La recherche archéologique dans le département du Doubs, hors agglomérations, est enrichie au-delà de l'archéologie dite préventive (liée aux chantiers d'aménagement) par l'archéologie dite programmée. Le développement de partenariats scientifiques (Université de Franche-Comté, CNRS...), la reconnaissance d'une véritable complémentarité entre archéologie dite programmée et archéologie préventive, le développement de projets collectifs de recherche, d'action collective de recherche, concourent à améliorer la situation de la recherche archéologique en Franche-Comté.

En début d'année 2009, la parution de la **monographie du site de nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit**, a illustré la mise en oeuvre des partenariats tout au long d'une fouille programmée jusqu'à sa valorisation. La publication et l'exposition (financées par le Conseil général du Doubs) destinées aux collèges et aux médiathèques ont été rendues possibles grâce à l'appui scientifique du service régional d'archéologie de la DRAC.

Le projet collectif de recherche portant sur l'organisation de **la ville antique d'Epomanduodurum** (Mathay-Mandeure) s'est poursuivi pour la 9^e année consécutive. Elle associe, sous la coordination du CNRS/Université de Franche-Comté – UMR 6249, une équipe pluridisciplinaire qui fait de cette opération intégrant des dépouillements d'archives, des études de collections, des prospections électro-

magnétiques et des fouilles de contrôle, l'une des plus importantes dans ce domaine à l'échelon national.

Dans la **suite des travaux sur la LGV**, les résultats des recherches présentés au cours de la journée archéologique associant RFF, l'INRAP et la DRAC en novembre 2009, viennent clore la première étape de cette vaste opération d'archéologie préventive avant le rendu des études scientifiques qui s'échelonna jusqu'en 2010.